

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 1996

DELIBERATION N°96/03/21

OBJET : INSCRIPTION DE CERTAINES DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU l'instruction N° 92.132 MO du 23 Octobre 1992,

VU la circulaire interministérielle N° 13.87.00.120 C du 28 Avril 1987,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire que le Conseil Municipal prenne une délibération individualisant chaque bien à inscrire au compte concerné pour ramener à un montant unitaire inférieur à 4 000 Frs TTC et supérieur à 1 500 F TTC l'inscription en section d'investissement,

VU l'avis de la Commission des Finances,

APRES en avoir délibéré

A la majorité des voix (3 abstentions : Mme QUAINQUARD, M. PICARD, Mme GREMILLON)

DECIDE l'inscription en section d'investissement des biens meubles ci-après listés :

NATURE	FOURNISSEUR	SERVICE	MONTANT TTC
3 blocs trapps 10 cases blanc	JM BRUNEAU	Administration Générale	3 726,54 Frs
1 chariot 3 plateaux	LA BOVIDA	Ecole maternelle Cambrelang	1 706,49 Frs
Facture globale/45 321,48 F	BFC	Police Municipale Télé-Assistance	
2 imprimantes EPSON LX300			4 438,08 Frs
1 logiciel d'impression			2 351,70 Frs
1 logiciel Decod Alarm Priorit			1 145,70 Frs
		TOTAL TTC	7 935,48 Frs
520 M² dalles moquette	INTERFACE	Gymnase CEC	49 479,77 Frs
2 sèches-cheveux	VIRPI	Piscine	5 007,31 Frs
1 lave-linge «BRANDT »	EXTRA	Crèche BAMBI	3 390,00 Frs

5 lots (1 Table + 4 chaises)	IKEA ENTREPRISES	Propriété Caillebotte	2 245,00 Frs
2 bureaux + VDF 2 plateaux 2 paires de piétements 2 angles de liaison 2 plateaux d'angle 2 voiles de fond pour angle 2 caissons mobile 2 caissons 2 dessus de caissons 2 lots de 4 roulettes caisson 2 sièges 2 lots de metteur en scène 2 bureaux 2 plateaux + VDF 2 paires de piétements	ALGETY	Service Patrimoine	1 833,12 Frs 1 157,76 Frs 2 026,08 Frs 2 074,32 Frs 651,24 Frs 1 495,44 Frs 9 237,96 Frs
		Montant TTC	
1 radio cassette	MAMMOUTH	Crèches Les Calinous	1 190,00 Frs
5 imprimantes : 1 Foyer Beauregard 2 C.C.A.S. 2 Caisse des Ecoles	ORPEA	Service informatique	11 336,40 Frs
2 chambord 50L Corbeille avec seau 20 Seaux galvanisés pour Corbeilles	I. HENRY	Voirie	2 699,02 Frs 6 512,40 Frs Montant TTC Remise Montant TTC 9 211,42 Frs - 211,40 Frs 9 000,02 Frs

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Maire,
REÇU
14.MAR.1996
SOUS-PREFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY



Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 14 Mars 1996 et de la publication
le 12 Mars 1996
Le Maire,